



## Newsletter 71 : Monopoly géant à Neufchâteau ?

---

Madame, Monsieur,

Lors du dernier conseil de l'année, majorité contre opposition, la Commune vient d'acheter l'ancien magasin Delhaize à l'Avenue de la Victoire sur fonds propres pour la modique somme de .... 600.000€. Excusez du peu !

Elle espérait recevoir un subside de la Région Wallonne dans le cadre du PCDR... Mais....., malgré une triste et maladroite mise en scène théâtrale du Collège, le Ministre de tutelle est resté sourd à cette demande.

En effet, comme le souligne le Ministre Lutgen, la fermeture du marché couvert programmée pour fin avril 2010 est intervenue entre temps, du fait de la majorité, et va laisser vide un bâtiment récent, à reconvertir.

Il s'agit là d'un événement neuf important dont il faut tenir compte dans le cadre d'une saine gestion des finances et du patrimoine communal.

Dans le cadre du premier PCDR, il était prévu d'installer la Maison de l'Entité au-dessus de la cafétéria du marché couvert. La CLDR s'était d'ailleurs prononcée alors à l'unanimité pour cette proposition.

Il était facile de reprendre ce dossier qui était finalisé, chiffré et prêt à être exécuté : montant 600.000€ dont 480.000€ % de subsides ! Coût pour la Commune : 120.000€ !

L'achat inconsidéré du Delhaize va coûter à la Commune sur fonds propres 600.000€ et 1.300.000€ pour les transformations, soit 1.900.000€, soit près de 80.000.000 d'anciens francs ! La charge d'emprunt sera de 271 € par habitant, soit en anciens francs à 11.000 francs.

Quelle aberration ! Avec la seule somme de 600.000€ dépensée pour l'acquisition du Delhaize, il était possible de construire illico une Maison de l'entité en faveur des associations de notre Commune!

Au passage, il y a également lieu de souligner que l'Espace d'Arenberg, tant convoité par la majorité actuelle avant les élections, reste désespérément vide, pire se dégrade faute d'être entretenu. Quel gâchis !

Dans sa lettre du 10 décembre adressée au bourgmestre, le Ministre, sans vouloir interférer dans la gestion communale, laisse entendre clairement

qu'il continuera à participer activement au développement socio-économique de Neufchâteau tout en s'inscrivant dans le cadre d'une utilisation efficace des moyens budgétaires disponibles. N'était-ce pas un signal pour un subside futur ? Poser la question est y répondre.

Par ailleurs, nous avons proposé, complémentirement à ce projet de création de Maison de l'entité dans la partie de la cafeteria, d'étudier l'investissement dans le reste du Marché couvert les subsides reçus pour la création d'un nouveau hall sportif.

Ainsi, le marché couvert dont le parking est flambant neuf, accessible des quatre entrées de la Ville, sans nuisance pour les riverains, pourrait être entièrement reconverti, à moindre frais pour la Commune, en offrant un formidable outil pour le monde associatif et sportif de notre Commune.

Le groupe AGIR ENSEMBLE



Infos sur les activités communales  
[www.chestrolais.over-blog.com](http://www.chestrolais.over-blog.com)  
[www.deputefourny.be](http://www.deputefourny.be)